



Rencontre des groupes de travail Projet Culturel du Pays de Pontivy Projet pour la diversité des expressions et des pratiques culturelles

COMPTE RENDU du 17 janvier 2011 – St Thuriau – 19h30

Présents :

Emmanuelle AUDO (Roc Han Feu), Marie Thérèse LE BRAS (élue référent Culture Guénin), Claude HENRY (élu référent Culture Naizin), Françoise RAMEL FLAGEUL (Présidente Commission Mixte Culture), Roland LE DIZEC (élu référent Culture Malguénac), Jean Marc JOUBERT (Lycée horticole St Jean Brévelay), Etienne MARX (Artiste Cie Cirque en Spray), Christophe HUBERT (Polyculture), Marie DUFOUR (AMISEP), Sophie LE CAM (AMISEP), Patricia BRONSARD (élue référent Culture St Thuriau), Chantal FOMBEUR (élue référent Culture Saint Jean Brévelay), Cécile COULOMB (régisseuse théâtre professionnelle du son), Béatrice MICHAUD (Séglien), Cécile GOUALLE (Radio Bro Gwened – Kan Ar Bobl), Françoise LE BRETON (Musée Les Sanglots Longs), James EVEILLARD (présidente du Conseil de développement), Fanch AR RUZ (illustrateur), Claire RAFLE (GVA Cléguérec), Jo GARIN (GVA Cléguérec), Sylvie TIGER (chargée de mission culture), Catherine LAUDRIN (Coordinatrice Conseil de développement)

19h30 : Accueil des participants par Patricia BRONSARD

Commune : 1897 habitants

Equipement :

Une bibliothèque avec un pôle cyber-commune. Pour animer ce lieu, création d'un poste (deux mi-temps) partagé avec Noyal Pontivy. Accueil élèves des écoles pour l'initiation informatique, mise à disposition de cinq ordinateurs.

Patrimoine : église, fontaines, de calvaires régulièrement mis en valeurs par différentes animations

Accueil de l'art dans les chapelles

Accueil de nouvelles œuvres cette année suite à désinstallation

Evénements :

- Depuis 2008 : journées des métiers d'art pour valoriser les artistes de saint Thuriau : 6 artistes s'y étaient inscrits

Cet évènement se déroule habituellement en avril (pas d'édition en 2011).

L'élu(e) à la culture suggère l'éventualité de mutualiser ce temps fort avec d'autres communes. Une réflexion autour de cet axe pourrait être envisagée.

- 24 juillet 2011 : Financement et accueil d'une Cie de théâtre ayant pour projet de faire plusieurs arrêts le long du Canal afin de proposer à la population un spectacle. En collaboration avec le comité des fêtes de la commune (Musiques brésiliennes, chants, tambour).

Forum des associations : tous les 2 ans (prochain en sept 2011)

19h40 : Présentation de projets

. Atelier d'écriture – GVA Cléguérec – (dossier remis aux participants des groupes de travail)

Claire RAFLE et Jo GARIN

GVA : groupement de vulgarisation agricole.

Le GVA de Cléguérec a mis en place un Atelier d'écriture ayant pour objectif d'écrire sur leurs préoccupations en rapport à leur métier. Le but final : éditer un livre illustré, afin de valoriser la vie d'agriculteurs de ce territoire.

Constitution de ce groupe : 6 agriculteurs, accompagnés dans leur rédactionnel par deux personnes de Redon (Pierre et Simone Bourges, conseillers d'éducation populaire à la retraite), habitués à animer ce genre d'atelier.

Contexte : « Comment faire pour se poser et prendre le temps de voir où on va, ce que l'on veut, ce que l'on fait, notre place dans le développement local. »

Les membres de cet atelier d'écriture ont pris le temps de mettre des mots sur leur vie au quotidien, de parler de la diversité dans ce monde agricole, des attachements au milieu rural, aux animaux, à la nature, à la société. Après deux ans de travail de plus en plus approfondi, ils ont souhaité donner un sens à leur production. D'où l'idée d'éditer un livre.

Mais cette aventure d'édition est un monde inconnu, comment s'y prendre ?, comment passer du rêve à la réalité ?, quelles orientations donner à ce livre ? Quels partenaires ? Comment s'ouvrir ? Quelle originalité apporter ? Quel public toucher ?

Pourquoi solliciter Mil Tamm :

- 1- Pour accompagner les membres de l'atelier d'écriture dans cette démarche d'édition
- 2- Pour participer à la définition des angles d'attaque de ce livre
- 3- Pour apporter une ouverture plus artistique, surtout concernant la partie illustration
- 4- Pour imaginer des produits dérivés de ce travail, exemple : une exposition
- 5- Pour rechercher des co-financements (leader, Région, Conseil Général...)

La phase de collaboration actuellement avec Mil Tamm s'axe sur le choix et l'accompagnement d'un photographe professionnel pour produire un photo-reportage artistique qui puisse faire que le livre soit un bel objet, et créer une exposition pouvant être accueillie par les municipalités du Pays, présentée lors de grandes manifestations agricoles (SPA à Rennes, salon de l'agriculture, et initier des échanges avec des milieux agricoles de régions différentes.

« La culture c'est ça aussi, on apprend au fur et à mesure que l'on avance dans notre projet, on souhaite apporter et partager une aventure artistique humaine avec des acteurs d'univers différents mais complémentaires ».

Perspectives : édition d'un livre, création d'une exposition, et mise en scène théâtrale des textes écrits (sollicitation par deux Cie – théâtre de la chimère, cie des masques)

Après discussion au sein du groupe de travail, les membres estiment que ce dossier est recevable dans le cadre du projet Mil Tamm et qu'il doit être proposé en Commission Mixte culture.

. Pré bilan « Programmation Mil Tamm » (dossier remis aux participants des groupes de travail)

« Le spectacle s'invite chez vous »

<i>Lieu</i>	<i>Spectacles</i>	<i>Fréquentation</i>	<i>Bénévoles</i>	<i>Remarques</i>
<i>Locminé</i>	<i>La mer en pointillés</i>	<i>120 personnes - complet</i>	<i>8 bénévoles</i>	<i>Très bien passé – Inquiétude du départ envolé Souhait de reconduire cette expérience</i>
<i>St Gonnerly</i>	<i>Le cirque en spray</i> <i>La polka des saisons</i>	<i>80 élèves + nounous + quelques personnes de la MAPA (90 personnes)</i> <i>250 personnes - complet</i>	<i>Nombreux toute la semaine 15ème de personnes</i>	<i>Ecoles ravies de la sensibilisation cirque Dévouement de la commune Deux conseillers municipaux en permanence à nos côtés</i>
<i>Malguénac</i>	<i>La mer en pointillés</i>	<i>90 personnes</i>	<i>10ème de personnes</i>	<i>Du fait de la neige, la séance n'était pas complète (100 pers)</i>
<i>Bignan</i>	<i>La machine à spectacle</i>	<i>100 personnes</i>	<i>10ème de personnes</i>	<i>Un manque de diffusion de la communication sur le territoire.</i>
<i>Plumelec</i>	<i>La mer en pointillée</i>	<i>125 personnes – Complet</i>	<i>10ème de personne</i>	<i>Super accompagnement de la municipalité et de l'association dans tous les sens</i>
<i>Guern</i>	<i>Les machicotes</i>	<i>125 personnes – Complet</i>	<i>10ème de personnes</i>	
<i>Bieuzy les eaux</i>	<i>La mer en pointillés</i>	<i>100 personnes – Complet</i>	<i>4 personnes</i>	<i>Manque de bénévoles</i>
<i>St Jean Brevelay</i>	<i>GK3 – NGC25</i>	<i>125 personnes</i>	<i>15ème de personnes</i>	<i>Municipalité et association dans tous les sens et lycée du Sullio très très présents</i>
<i>Baud</i>	<i>GK3 – NGC25</i>	<i>90 personnes</i>	<i>10 ène de personnes</i>	<i>Municipalité très présente Bel échange avec la cie</i>
<i>Silfiac</i>	<i>Nomade</i>	<i>100 personnes</i>	<i>10 ène de personnes</i>	<i>Belle rencontre avec l'artiste, spectacle adapté pour cette petite salle.</i>
TOTAL		<i>1315 spectateurs + 190 élèves initiés à des pratiques artistiques + 15 jeunes filles ayant participé à l'atelier danse</i>	<i>Une 100ème de bénévoles</i>	<i>Accueil des spectateurs et des compagnies « exemplaire » pour une première édition. Quelques points à revoir : billetterie – réservations -...</i>

Saison 2012

Nous souhaitons pour l'année 2011, faire des prises de vues avec des habitants volontaires du Pays de Pontivy pour élaborer la communication de la nouvelle édition « le spectacle s'invite chez vous ». Le comité de programmation, garant de cette initiative a préféré travailler sur ce concept au cours de l'année 2011 pour la saison 2012, ceci afin de ne pas précipiter la mise en œuvre et produire des documents de qualité. Pour l'édition 2011 il a été décidé d'opérer de la même manière qu'en 2010. Donc pour 2012, nous renouvelons notre appel « à la recherche de volontaires pour participer à ce plan de communication ».

Contactez Sylvie TIGER au 02.97.27.83.43 ou culture@pays-pontivy.fr...MERCI

- Prise de vue : Nous sommes toujours à la recherche de personnes pour des mises en scène qui serviront pour les futurs supports Programmation Mil Tamm (adultes, enfants, grands-parents). Manière de faire participer la population. Parlez-en. Inscrivez-vous ...et par la suite avec toutes ces prises de vues on réalisera une exposition qui accompagnera la programmation.

19h50 : Information concernant le lancement du pôle ESS (Economie sociale et solidaire)

La mise en place et l'accompagnement à la création de pôles de l'ESS en Bretagne par la CRES est né de la volonté conjointe de la CRES (Chambre Régionale de l'ESS), d'acteurs de terrains ayant déjà structuré des réseaux à l'échelle de leur Pays (comme Redon, Dinan, Morlaix), du Conseil régional de Bretagne, de diverses collectivités et suite à la publication par le CESR (Conseil Economique et Social Régional) d'un rapport intitulé « l'économie sociale en Bretagne : pour une région compétitive, sociale et solidaire » paru en 2006. Document téléchargeable sur le site www.region-bretagne.fr

L'idée de pôles/réseaux de l'ESS par pays fait suite au constat de la méconnaissance de l'ensemble des acteurs de l'ESS à l'échelle locale. Bien souvent, les structures sont organisées par filières thématiques (social, éducation populaire, sports, jeunesse, environnement...) et malgré des préoccupations communes sur un territoire restreint, elles ne se connaissent pas ou peu en dehors des cadres institués (fédérations par exemple).

Qui sont les acteurs de l'ESS ?

- « Les organisations de l'ESS sont des sociétés de personnes et non de capitaux caractérisées par les principes suivants :
- propriété et gouvernance collective, fonctionnement démocratique (« une personne, une voix », dirigeants élus...)
 - primauté des personnes et de l'objet social sur la recherche de profits (excédents au service du projet et non pour la rémunération des capitaux)
 - adhésion volontaire et ouverte avec un principe de double qualité où chacun est à la fois contributeur et bénéficiaire
 - autonomie de gestion et indépendance par rapport aux pouvoirs publics »

Les missions d'un pôle de l'ESS :

Elles peuvent être regroupées en 3 points :

- 1/ Soutien au secteur et au développement de l'ESS sur le territoire / **animation** du pôle
 - accompagnement de porteurs de projets (création d'une structure, montage d'un dossier)
 - animation de réflexions collectives (mutualisation de l'emploi, gouvernance, fonctionnement démocratique)
 - assurer la vie et l'animation du réseau via des rencontres formelles, informelles et la mise en place de plans d'actions
- 2/ **Promotion** de l'ESS et du réseau
 - veiller à la représentation des acteurs de l'ESS dans les lieux de décisions et d'actions (Conseils de développement, Maison de l'emploi, collaborations avec les collectivités locales)
 - alimenter l'observatoire régional et créer des zooms spécifiques sur le pays
 - provoquer des rencontres et mises en débat en lien avec l'ESS (les jeudis de l'ESS sur le Pays de Brest par exemple)
- 3/ Favoriser le développement de nouveaux **projets / actions** dépassant les logiques sectorielles
Quelques exemples : réflexions sur l'alimentation (circuits courts), mise en place d'une monnaie locale type SOL, les services aux personnes, mutualisations de l'emploi.

Modalités de mise en place

La mise en place d'un pôle de l'ESS se fait en 3 temps :

- 1/ Rencontre d'acteurs locaux à l'initiative d'un ou plusieurs d'entre eux (acteur de l'ESS, Conseil de développement...)
- 2/ Etude de préfiguration (de faisabilité) avec une aide du Conseil régional pouvant aller jusqu'à 25 000 €. Il est nécessaire d'avoir une structure support. Elle peut être le Pays ou le Conseil de développement (Fougères, Vallons de Vilaine, Brocéliande, Dinan), une structure du territoire (l'AREP à St Malo, une coopérative d'activité et d'emploi à St Brieuc, une association comme en Pays du Trégor Goelo ou Quimper).
L'important dans le choix de la structure support est que celle-ci soit légitimée par les acteurs participants.
- 3/ Lancement du pôle avec une aide annuelle possible au fonctionnement. Un fois lancés, les pôles fonctionnent souvent de façon autonome avec 1 (voire 2 max) salarié pour la mise en réseau et la coordination de l'ensemble des actions.

Les pôles disposent également de l'aide de la CRES qui a un rôle d'animation régionale.

Dans le cadre de Mil Tamm, une de nos pistes d'actions était la mutualisation de l'emploi dans le domaine culturel, suite à cette réflexion il avait été décidé que cet axe ne concernait pas uniquement le milieu culturel et qu'il fallait l'élargir au milieu associatif.

Le conseil de développement s'est saisi de cette réflexion pour en débattre dans le cadre du pôle ESS.

Il nous semble intéressant que certains acteurs puissent apporter une collaboration à ce débat en participant aux différentes réunions pole ESS, organisées par le conseil de développement. Pour plus d'informations contacter Catherine LAUDRIN au 02.97.27.84.44.

20h00 : Informations générales

. Rencontre avec la commission culture de la Région Bretagne. Quel devenir pour Mil Tamm. (Se déroulant le 12 janvier à Kergrist)

Le vendredi 17 décembre, le service culture de la Région Bretagne nous a contacté afin de nous rencontrer le mercredi 12 janvier pour une présentation du Projet Mil Tamm et bien comprendre son fonctionnement. Car « exemplaire » pour la Région Bretagne. Nécessité de s'organiser rapidement, volonté de ne pas y associer que des élus, ceci ne serait pas représentatifs de la démarche initiale du projet. Nous avons opté pour une représentation de la diversité des acteurs afin de relater l'ambiance de travail générale au sein des groupes.

Personnes conviées pour parler du projet, sur proposition de la chargée de mission, en accord avec la directrice Fanny Pohardy, le Président du Pays Gérard Corrignan, et la commission mixte culture :

Gérard Corrignan (président du Pays de Pontivy), James Eveillard (Président du conseil de développement), Françoise Ramel-Flageul (Présidente de la commission mixte culture), Yves Marie le Texier (Président de la commission culture du conseil de développement), Chantale Fombeur, Philippe Guillo (élus référents culture), Bruno Broussier (association dans tous les sens), Naig Gohel et Ronan Trod'homme (association polyculture), Lionel Epailard (artiste), Bernard Molins (professeur d'éducation artistique lycée agricole), Fanny Pohardy (Directrice), Sylvie Tiger (chargée de mission culture).

La présentation du Projet Culturel MIL TAMM et l'échange avec la commission culture de la Région Bretagne, ceux sont extrêmement bien passés. Un peu de stress pour certains...mais rien de visible...

Les élus régionaux nous ont félicité, et ont trouvé cette démarche « EXEMPLAIRE » (non je ne suis pas marseillaise !!! y a des témoins !). Riches d'expériences, beau projet....disait Monsieur LE BOULANGER vice-président de la Région en charge de la culture. Les interventions étaient de qualités, surpris par le nombre de projets menés à terme en si peu de temps, ce projet suscite beaucoup de curiosité et d'intérêt. Remerciement Catherine qui ne pouvait être présente mais qui a donné comme d'habitude un bon coup de main.

Intervention de Chantale Fombeur : présente en tant qu'élue référente culture de Saint Jean Brevelay

Un petit rappel : pour nous élus à la culture quand ce projet s'est dessiné, nous avons ressenti un appel d'air, la culture n'étant pas vraiment une priorité dans nos communes. Le fait d'arriver à la programmation mutualisée « le spectacle s'invite chez vous », a été un vrai aboutissement. Nous proposons à nos conseils municipaux un projet auquel nous étions à l'initiative. On a pu mesurer un changement d'intérêt des communes ou communauté de communes à partir du moment où on a pu concrètement proposer quelque chose (le cri de l'ormeau, « le spectacle s'invite chez vous », les résidences nomades...). On sent aujourd'hui une vraie motivation de la part des élus.

Le fait que ce projet va vers une réelle adhésion, on peut dire que la culture est un facteur de développement social et fait partie intégrante de la vie des communes rurales.

A titre d'indication, lors des vœux municipaux, certaines communes ont parlé de Mil Tamm et de ses actions, nous avons pu lire des articles ou des éditos dans les bulletins municipaux abordant la culture et parlé du Projet Culturel du Pays de Pontivy. Même si les élus ne participent pas à toutes les réunions, on sait qu'ils lisent les comptes rendus et contactent, sollicitent très facilement la chargée de mission.

Chantale, pour conclure a redit une phrase émise par le vice-président de la Région en charge de la culture, Monsieur Le Boulanger « ce projet est basé sur la philosophie de la démocratie participative, c'est plus que vivre ensemble c'est une œuvre de citoyenneté »

Dès le lendemain de cette rencontre, la région nous a rappelé pour nous féliciter une nouvelle fois et préciser que le service culture soutiendra financièrement le poste de chargé de mission culture et souhaite engager des échanges en vue d'un conventionnement sur 3 ans voire plus afin d'anticiper et donner de la lisibilité d'action à Mil Tamm.

Objectif : mettre autour de la table CRB, CG56, la DRAC et le Pays de Pontivy pour une convention multipartite sur minimum 3 ans.

. Budget culture pré-validé par le comité syndical du Pays pour 2011

. 6500,00 euros pour le cri / an (demi page rédactionnelle tous les 2 mois sur MIL TAMM avec les coordonnées chaque mois, achat de 2 couvertures assurées (pour les projets Mil Tamm), baisse des tarifs pour acteurs Mil Tamm de 10% pour encart publicitaire, animation par un professionnel du comité de rédaction, présence régulière dans les cartes blanches, et articles réguliers dans les chuchumuchus.

. 7 000,00 euros pour effectuer l'évaluation mi-parcours

. 10 000,00 euros pour mettre en œuvre les orientations définies par les groupes de travail et épauler des petits projets.

. 31 316, 00 euros de l'enveloppe 3 contrat de pays région pour soutien de projet

. 5 588,00 euros de l'enveloppe 3 contrat de pays région pour la coordination du projet Mil Tamm

. 73 793,00 euros dispositif leader

(21239,00€ projet claie des arts – 21558,00€ résidence nomade polyculture - 21065,00€ résidence nomade Cie des masques....reste une enveloppe de 9931,00€)

. 40 000,00 pour le poste de chargée de mission (5333,00€ DRAC – 11555,00€ REGION – 6519,00€ LEADER – 16 593,00€ Pays de Pontivy)

Soit une enveloppe de 147 197,00€ dont 113 697,00€ d'action.

. Formation ADDAV56

L'Addav56 souhaite mettre en place une 1/2 journée de formation le samedi 26 mars sur organisation d'une manifestation, accueil spectacle. Les membres des groupes de travail souhaitent plus d'informations sur le contenu de la formation. Ils pensent que si celle-ci est uniquement axée sur l'accueil de spectacle sur notre territoire, cela fait redondance avec celle que MIL TAMM propose dans le cadre du « spectacle s'invite chez vous. »

Suite à la rencontre des groupes de travail, Sylvie a recontacté l'ADAV56. Cette formation est maintenue mais plus axée sur l'organisation de manifestation telle que la fête de la musique. Celle-ci se déroulera le Samedi 26 mars de 10h à 13h à la salle des fêtes de KERGRIST

. **Intervention MIL TAMM dans le cadre d'une soirée information Agenda 21 de la culture à Lorient co-organisée par l'ADAV56 et le collectif des festivals en Bretagne.** Site : www.lecollectifdesfestivals.org

Sollicitation de mil tamm pour y participer et témoigner sur son engagement dans l'agenda 21 de la culture

L'Agenda 21 de la Culture

« Un engagement des villes et des gouvernements locaux en faveur du développement culturel »

En partenariat avec le Collectif FEDDS Bretagne

Lieu : Maison des associations à Lorient

Date : 8 avril

Horaires : 18h30-20h30

Public : Tous les acteurs culturels, notamment les techniciens de collectivités et les élus

Intervenants : Témoignages de collectivités ayant engagé un Agenda 21 de la Culture
Animé par l'association Nature et Culture

Objectif :

Découvrir et comprendre l'Agenda 21 de la culture.

Contenu :

Présentation du texte de l'Agenda 21 de la Culture

Pourquoi des collectivités l'ont choisi pour repenser leurs politiques culturelles territoriales?

A quels enjeux répond-t-il ?

Témoignages de collectivités ayant engagé un Agenda 21 Culture

Echanges et débat

. Déménagement :

Le Pays de Pontivy a changé de siège social le 26 janvier 2011.

1 Rue Henri DUNANT - 56 300 PONTIVY - en face du Robic à Pontivy (ex DDE)

N'hésitez pas à passer et à venir y travailler, un bureau avec une ligne internet est mis à votre disposition.

. Accueil Stagiaire

Suite à la réunion des groupes de travail de juin à Guern, plusieurs acteurs étaient intervenus pour que la chargée de mission puisse être épaulée par un stagiaire afin de consolider tout ce qui est mis en place.

Cette demande a été acceptée par Commission mixte culture mais refusée par bureau du Pays de Pontivy. Causes : coût et crainte de développement de nouvelles orientations du projet culturel

Rappel : stage 4 mois au cout de 1300 euros. Personne du territoire qui a participé à des groupes de travail (asso des arsouilles qui organise Poly sons). Pourtant au démarrage écho plutôt favorable

Les membres des groupes de travail votent à l'unanimité une motion et délèguent le Président du Conseil de développement et le Président de la commission culture du conseil de développement à exprimer la déception de ceux-ci et faire entendre leur incompréhension.

Un des membres du groupe ajoute : « Paradoxe à vouloir dire à la région on a besoin de financements, on a besoin d'aide et qu'en interne on n'en tienne pas compte, surtout pour un cout minime et pour un renforcement en moyens humains qui est nécessaire sur cette période et répondre à la professionnalisation d'un parcours étudiant dans le domaine culturel ! »

A savoir que le stagiaire proposait même de venir gratuitement, les personnes présentes refusent cette hypothèse. Si le Pays ne souhaite pas ajouter cette dépense, il est envisageable d'imputer cette somme sur l'enveloppe des 10 000 €. Considérant cet accueil stagiaire comme une action prioritaire.

Suite à ce débat il a été demandé qu'un groupe de travail se forme pour la rédaction d'un courrier à adresser au Président du Pays de Pontivy.

Groupe 1 : Ecriture d'un courrier concernant le refus de stagiaire

Proposition de courrier signé de tous les participants des groupes de travail :

Monsieur le Président,

Les groupes de travail Mil Tamm du Conseil de développement se sont réunis le 17 janvier 2011. Les participants ont appris à cette occasion que leur demande de stagiaire a été refusée par le bureau du Pays.

A l'unanimité, ils ont délégué le Président de la commission Culture et le Président du Conseil de développement pour intervenir en Comité syndical sur ce sujet le 24 janvier 2011.

Nous vous demandons de bien vouloir ajouter ce point à l'ordre du jour de cette prochaine réunion.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur Le Président, nos très cordiales salutations.

Groupe 2 : Evaluation à mi-parcours –

Nous entamons la dernière année des 3 premières années expérimentales du projet Mil Tamm.

Afin d'obtenir des positions claires de toutes parts pour pérenniser ce Projet Culturel en Pays de Pontivy, il faut que l'on rapporte certaines données.

Objectifs : fin juin, disposer d'éléments d'évaluation - défendre le poste de chargé de mission culture

Concrètement :

- Sommes-nous en accord avec le projet initial, réfléchi et défini par le Conseil de développement et porté par le syndicat mixte du pays.

Quels critères définir ? Est-ce qu'on part des fiches actions élaborées au début de la mise en œuvre?

Proposition :

- Des données pour qui ?
 - o Les acteurs culturels (artistes, associations, élus référents culture) qui participent ou non à la réflexion
 - o Les publics qui s'approprient le Projet Culturel Mil Tamm
 - o Les financeurs
 - o Les élus de notre territoire
 - o Les acteurs culturels (artistes, associations, élus référents culture) qui participent ou non à la réflexion
- Fil conducteur = parcours culturel des populations (revenir sur les bulles de la parution, document de référence)
- Partir des trois fiches ciblées comme prioritaires (1,3,9) et mesurer comment toutes les actions mises œuvre ont permis de faire avancer d'autres fiches. Identifier des fiches peut être obsolètes avec l'évolution du projet.
- Mesurer la capacité d'intelligence collective. Aider à identifier la VA du collectif pour le territoire
- Que génèrent les actions développées sur le territoire (Effets indirects et induits)
- Evaluation du lien social, du plaisir, du bien vivre ensemble via le projet culturel
- Mesures qualitatifs et quantitatifs (chiffres...)
- Aspect financier : analyse du financement du projet et des actions en découlant
- Quelles pistes d'amélioration à apporter. Quelles préconisations pour le futur ? quels outils d'évaluation à envisager pour l'avenir.

Quel accompagnement ?

Il faut un regard extérieur impératif.

L'idée de solliciter Hélène Combe semble pertinent, elle a contribué à l'écriture du projet, mais n'a aucunement participé de loin ou de près à la mise en œuvre. Sylvie, volontairement ne s'est jamais entretenue avec elle. Lors de la phase diagnostic du projet, les membres du conseil de développement ont pu apprécier son écoute, son accompagnement et sa compétence concernant l'agenda 21 de la culture.